

Paysans & Société

N° 367 – Janvier - Février 2018

**Céréaliers français
Le grand chantier**
André Neveu

**Protéger la nature, oui,
mais laquelle ?**
2^{ème} partie
Christian Lévêque

**Perspectives économiques de l'OCDE
La petite embellie est-elle une sortie
de crise ?**
Patrick Thourot

**Après 2020
La politique agricole commune
reposera-t-elle sur la subsidiarité ?**
Jean-Paul Jamet

**Règlement Omnibus agricole
Les contours de la Pac 2020 ?**
Patrick Thourot

**Secteur laitier chinois
Entre pression des importations
et reprise en main interne**
Jean-Marc Chaumet

Notes de lecture & film

Le grand chantier des céréaliers français

André Neveu*

**Ils doivent maintenant se battre pour leur survie
mais leurs marchés seront,
pendant longtemps encore, en croissance.**

La France a toujours été une terre à vocation céréalière. Pourtant, pendant des siècles, et malgré un environnement pédo-climatique favorable, les rendements furent bien médiocres. Puis sont arrivées les Trente glorieuses et l'explosion des rendements des cultures et notamment des céréales. Les progrès de la science agronomique et ses applications dans les exploitations ont produit des résultats étonnants.

UN PASSÉ DÉSORMAIS RÉVOLU

En moins d'un demi-siècle, nos rendements en blé sont ainsi passés de moins de 20 quintaux par hectare à plus de 70. Et la plupart des autres grandes cultures ont bénéficié de cette même embellie. En outre, à partir de 1962, l'organisation des marchés agricoles réalisée dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) a assuré à la fois de nouveaux débouchés, des prix relativement élevés et la protection contre les aléas de marché. Les céréaliers ont pu dégager des revenus corrects et parfois substantiels (200 à 250 € par hectare il y a encore une vingtaine d'années). Ces céréales ont d'abord été exportées dans l'UE, puis nos exportateurs, se sont tournés vers les pays tiers, notamment l'Afrique du Nord et le Moyen Orient.

Afin de tirer le meilleur parti de cette conjoncture favorable, la sole céréalière a cru régulièrement, souvent aux dépens des prairies permanentes.

Peut-être les céréaliculteurs auraient-ils dû se méfier, car ces résultats étaient largement la conséquence de la protection communautaire. En 1992, la réforme de la PAC a été une première alerte. La suppression des garanties de prix des

* Membre de l'Académie d'agriculture.

céréales et leur fixation sur les cours des marchés internationaux ne pouvaient que fragiliser les revenus. Certes, l'écart de prix était compensé, pour partie, par une subvention communautaire. Mais on sait que ce genre de dédommagement budgétaire n'est jamais éternel. On peut même considérer que sa pérennisation sur un quart de siècle (avec cependant une baisse récente) constitue déjà un record.

AUJOURD'HUI, UNE SITUATION TRÈS DÉGRADÉE

Ces dernières années, les complications, se sont multipliées et ont surpris nombre d'agriculteurs. Et ceux-ci vont de mauvaises surprises en mauvaises surprises. Tout d'abord, après quelques années fastes, les prix de vente ont beaucoup baissé (mais pas les charges) et leur volatilité s'est accrue. C'est une première source d'inquiétude. Cette situation résulte notamment d'un accroissement des exportations des pays dits de la mer Noire (Russie, Ukraine, Kazakhstan) dont le potentiel de production a considérablement augmenté ces dernières années. Aujourd'hui, les exportations de blé de ces trois pays dépassent 60 millions de tonnes, soit un tiers du marché mondial (environ 180 millions de tonnes). La part des Etats-Unis qui ont longtemps fait la loi sur ce marché, n'est plus que de 13 %. Il est vrai qu'ils se rattrapent sur le maïs.

Le rouleau compresseur russe : production et exportations de blé
(unités : millions de tonnes)

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018*
Production	38	52	59	61	73	80
Exportations	11	18	22	25	27	32

*chiffres provisoires

Bien sûr, les céréaliers français sont très attentifs à la domination qu'exercent maintenant les pays de la mer Noire sur ces marchés. Ils ont aussi découvert que la taille des exploitations de ces pays n'a plus aucune commune mesure avec les leurs. Certes, ils n'ignorent pas que les exploitations nord américaines sont de grande taille, bien équipées et bien gérées. Mais installées sur des terre faiblement arrosées (pour celles se consacrant à la culture du blé), elles n'obtiennent que des rendements par hectare faibles (35 quintaux le plus souvent). Bien sûr, l'Australie possède aussi de très

grandes unités de production, mais avec des rendements encore plus faibles et surtout très aléatoires. Concurrent sérieux, l'Australie doit donc parfois se mettre en retrait.

Dans les pays de la mer Noire, on change d'échelle. La taille moyenne des exploitations céréalières russes est de 12 000 hectares, mais certains agro-holdings gèrent plus de 1 million d'hectares et une exploitation ukrainienne fait 600 000 hectares. Chez nos autres grands concurrents sur les marchés internationaux des céréales, la taille des exploitations n'atteint pas de telles dimensions. Mais elle reste sans commune mesure avec celle de nos céréaliers, même les plus grands. Ainsi en Amérique du Sud, notamment au Brésil et en Argentine, les exploitations de plusieurs dizaines de milliers d'hectares sont fort nombreuses.

De plus, dans la plupart de ces pays, le prix de la terre et celui de la main d'œuvre sont bien plus faibles que ceux que supportent nos exploitations françaises.

Quelques exemples d'exploitations céréalières dans le monde

(unités : hectare et tonne de blé)

	Russie	Australie	Argentine	Etats-Unis	Canada	France
Taille des exploitations	12 000	3 600	3 300	1 900	1 300	190
Production par actif	450	2 300	3 500	2 000	2 900	750

Source : Jérôme Josseaux et Martine Jullien (AGPB) dans *Revue de l'Académie d'agriculture*, n°13, septembre 2017

Pendant des décennies, année après année, l'accroissement des rendements physiques a permis aux céréaliculteurs de maintenir leur rang en matière de productivité du travail. Mais à leur insu, car les fluctuations annuelles ont pu cacher pendant quelques années les tendances longues, les rendements en blé se sont stabilisés (ou presque) depuis une vingtaine d'années. On peut s'interroger sur les causes de cette quasi stagnation : changements climatiques sans doute, méthodes de cultures simplifiées, baisse des prix incitant à réduire les apports d'engrais...

On peut évidemment se rassurer en observant que le phénomène est moins net et plus tardif pour le maïs. On peut s'interroger sur la concordance avec la situation aux Etats-Unis, en Australie ou en Chine. Mais pour les pays de la mer Noire, il n'y a pas photo : partant de très bas, bénéficiant

souvent de très bonnes terres (le fameux tchernoziom), leurs rendements céréaliers sont en croissance rapide et sans doute encore pour quelques années. Et ils ont l'espace ! L'avantage en matière de rendement de nos grandes régions céréalières demeure, mais il se réduit peu à peu. Enfin, les primes accordées dans le cadre de la Pac ont diminué depuis l'entrée dans l'UE des pays d'Europe centrale qui possèdent également d'importantes régions de grandes cultures et qui ont très logiquement, quoique progressivement, accès aux aides communautaires. Surtout l'avenir de ces aides, ou au moins leur montant, est incertain. Ou plutôt il est évident qu'elles vont diminuer. C'est la conséquence du Brexit qui va réduire sensiblement le budget de l'UE. Pour les échéances 2020-2027, les services de la Commission européenne travaillent sur deux hypothèses : une baisse de 15 % et une de 30 % du budget affecté à la future PAC. Les conséquences sur le montant des aides directes sont évidentes. Or, les revenus des céréaliers français sont aujourd'hui au plus bas. Par exemple, les exploitations céréalières des Plateaux de Bourgogne, certes zone à faible potentiel agronomique, non irrigable et avec peu de diversification possible, ne dégagent que des revenus faibles ou nuls depuis quatre ans. Elles ont pourtant 200 hectares en moyenne. En 2017, une année plutôt moyenne au plan climatique, les revenus prévisionnels, primes européennes comprises, sont nuls, avec comme toujours des écarts importants d'une exploitation à l'autre.

LES AGRICULTEURS FRANÇAIS OBJETS DE VIVES CRITIQUES

Dans ce contexte déjà difficile, les agriculteurs français sont aussi l'objet de vives critiques, souvent non fondées, mais largement relayées par les médias. Par exemple, à propos de l'agrandissement des exploitations ou de l'utilisation de trop grandes quantités d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires. La récente polémique sur l'emploi du glyphosate révèle l'âpreté des arguments des uns et des autres. Pour les agriculteurs, c'est un élément essentiel de la baisse de leurs coûts de production. Pour les écologistes, c'est un produit potentiellement cancérigène qu'il faut donc interdire rapidement. Même si chacun reste persuadé de son bon droit, les critiques répétées finissent par décourager les plus optimistes. De même, le développement de l'irrigation du maïs soulève le problème du partage entre les différents utilisateurs de l'eau tant des rivières que des nappes phréatiques. Si les aménagements

actuels ne sont pas remis en cause, l'extension de l'irrigation est souvent contestée dans les régions où la pluviométrie estivale est insuffisante. Tout cela sans réflexion sur la constitution de réserves nouvelles susceptibles de satisfaire les besoins de tous, y compris environnementaux.

QUELQUES SOLUTIONS POSSIBLES

Il est évident que les producteurs de céréales ne peuvent pas se satisfaire d'une situation financière aussi dégradée ni d'attendre un hypothétique redressement du marché mondial. Plusieurs voies sont envisageables qui malheureusement ne sont pas toutes utilisables partout en France.

Plutôt que de chercher, comme par le passé, à augmenter leurs rendements, un exercice au demeurant fort incertain, les céréaliers vont s'efforcer de réduire leurs coûts de production. La manière en apparence la plus simple et la plus efficace est d'agrandir l'exploitation. Encore faut-il trouver des terres libres à proximité. En réalité, le procédé le plus radical est de s'associer dans le cadre d'un regroupement de moyens. Avec 8 ou 10 exploitants du voisinage, il est possible de constituer une unité de 2000 hectares par exemple. Cela suppose des exploitations proches, une excellente entente entre participants, sans doute le départ de certains chefs d'exploitations, une nouvelle gestion du parc de matériels, un montage juridique complexe... Ce type d'association existe depuis quelques années mais il reste exceptionnel. Mais il existe d'autres solutions moins radicales : l'entraide, la copropriété, les travaux par tiers...

LA TAILLE DE NOS EXPLOITATIONS RESTERA TOUJOURS UN HANDICAP

Les agriculteurs qui sont installés au Nord de la Loire bénéficient en général de bonnes terres et d'un climat favorable. Les rendements des cultures y sont élevés et réguliers. Surtout, grâce à la proximité d'entreprises de transformation, ils ont la possibilité d'affecter une partie de leurs terres à des productions à plus forte valeur ajoutée comme les betteraves à sucre, les pommes de terre, les légumes de plein champ, le lin... C'est une solution avantageuse car elle permet de compenser la médiocrité des marges sur les céréales. Ce recours explique qu'en 2017, les superficies affectées à ces cultures ont fortement augmenté.

En revanche, les exploitations strictement céréalières des plaines et plateaux du Centre et de l'Est de la France ne

peuvent pas intégrer ces productions dans leurs assolements, seulement du colza ou du tournesol dont les marges sont également faibles¹. Il leur faut essayer de comprimer encore un peu plus leurs coûts de production. Sauf à s'agrandir, il n'y a guère de gain possible sur la main d'œuvre. Mais contrairement à nos concurrents étrangers, beaucoup de nos céréaliers sont suréquipés en matériel, souvent pour des raisons fiscales. Il faut donc dès que possible (c'est-à-dire avant tout renouvellement de matériel) se préoccuper de ce problème. Il serait bon que cette fiscalité prenne en compte l'instabilité des prix et des revenus.

Enfin, quelques-uns espèrent améliorer leur situation en se tournant vers l'agriculture biologique. C'est un marché qui devrait rester porteur car la France est très déficitaire en céréales issues de l'agriculture biologique. Ce n'est pas sans risque, surtout dans les petites terres difficiles à travailler. Il faut aussi écouler la luzerne, très souvent pivot du nouvel assolement, alors que les installations de déshydratation sont rares, ou vendre le foin à des éleveurs. Surtout la concurrence étrangère peut assez vite se révéler redoutable.

Comparaison des coûts de production du blé dans quelques grands pays

	Russie	Ukraine	Australie	France
Superficie moyenne des exploitations (ha)	12 000	2000	3600	180
Coût de production total (€ par T de blé)	90	74	160	130 à 180
Dépenses de main d'œuvre et de mécanisation	32,6	32	62	60 à 80
Achats d'intrants (€ par T de blé)	27	40	56	40 à 81

Source : Dossier de *La France agricole* (10 mars 2017)

Pendant des décennies, les producteurs de céréales ont vécu, pour la plupart, dans une certaine sérénité. Parmi l'ensemble des agriculteurs français, ils étaient persuadés que leur place éminente (avec, il est vrai, celle des producteurs de vins de qualité) n'était absolument pas menacée. Les années récentes montrent que cet âge d'or est terminé. Les céréaliers doivent maintenant, comme beaucoup de producteurs agricoles, se battre pour leur survie. Ce sera dur ! Mais ils ont au moins l'avantage d'être sur des productions dont les

¹ Le blé dur, l'orge de brasserie ou les semences constituent également de petits créneaux intéressants.

marchés seront pendant longtemps encore en croissance. La taille de nos exploitations sera toujours un handicap. En revanche, nos infrastructures industrielles et de transport sont de qualité. ■

Repères

Glyphosate : la prudence des chercheurs

Saisi par plusieurs ministères*, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) leur a fourni une réponse circonstanciée : « En cas de retrait du glyphosate, pour maintenir leur niveau de revenu et de rendement, les agriculteurs devront mobiliser ces alternatives seules ou de façon combinée :

- la destruction physique par le désherbage mécanique et le travail superficiel du sol (...)
- le labour pour assurer la destruction par enfouissement de l'ensemble de la végétation (..)
- une somme de stratégies d'évitement partiel dont le recours au gel hivernal des couverts intermédiaires (...)
- la culture sous mulchs vivants ».

Mais il ajoute : « L'utilisation ciblée d'autres herbicides homologués (mais qui peuvent avoir des profils tox/écotox plus défavorables que celui du glyphosate), pourra être nécessaire pendant une période de transition pour traiter les adventices vivaces qui résisteraient aux options précédentes ».

Et l'INRA conclut : « Des freins majeurs sont identifiés qui concernent l'impact économique et le temps de travail, les évolutions du parc matériel, de la motorisation et des automatismes, les modalités d'installations des cultures pérennes. La réflexion sur la transition vers la sortie du glyphosate doit donc se faire sur une échelle de temps qui prend en compte la mise en œuvre de ces techniques alternatives ». Autrement dit, il est peu probable que trois ans suffisent.

* Agriculture et Alimentation, Transition écologique et solidaire, Santé, Enseignement supérieur et Recherche.

Emplois : l'inexorable montée des services

L'arrivée en masse des robots dans l'industrie, le développement de l'intelligence artificielle dans les services inquiètent, à juste titre, les salariés. Même si, comme le souligne Marie-Claire Carrère-Gée, présidente du Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) dans *La Croix* du 9 octobre, « moins de 10 % des postes actuels pourraient être automatisables ». Mais elle ajoute que « 50 % traverseront des transformations profondes dans les prochaines années », y compris en agriculture. Ainsi, pour la culture sous serre « si certains travaux sont faits par des machines, les métiers vont évoluer : il faudra des connaissances plus poussées qu'aujourd'hui en agronomie, en techniques culturales et en gestion du climat ».

A vrai dire, cette évolution ne date pas d'hier. Dans *Les Echos* du 2 août 2017, Patrick Artus, chef économiste à Natixis* compare les emplois par catégorie aux Etats-Unis et en France entre 1945 et 2018. Sa constatation est éclairante.

Aux Etats-Unis, entre ces deux dates, l'emploi en agriculture est passé de 16 % à 1 %, celui de l'industrie de 28 % à 8 %. En France, l'évolution a été identique : l'emploi agricole est passé de 29 % à 3 %, l'industriel de 23 % à 9 %, (voir tableau). En revanche, les services (services aux entreprises, aux ménages, administration) sont passés, au total, de 53 % à 87 % aux Etats-Unis et de 43 % à 81 % en France.

* Banque de financement, de gestion et de services financiers

Evolution de l'emploi (%) aux Etats-Unis et en France

Catégorie	Etats-Unis		France	
	1945	2017	1945	2017
Agriculture	16	1	29	3
Industrie	28	8	23	9
Service aux entreprises	7	18	4	18
Service aux ménages	35	53	26	42
Administration publique	11	15	13	21
Construction	3	4	5	6
Total	100	100	100	100

Source : Patrick Artus. Natixis